



Téléphonie mobile

LE JUSTE PRIX EST DE...

A l'heure actuelle, rien n'a encore filtré. Pourtant selon Reuters, la Commission des Participations et des Transferts aurait bien rendu aujourd'hui, son avis sur le prix de la quatrième licence mobile.

Initialement fixé à 206 millions d'euros, les dernières rumeurs pariaient sur une augmentation du prix, avec un maximum de 250 millions d'euros. Toujours selon Reuters, «le gouvernement ne communiquera l'avis de la CPT qu'après l'avoir évalué» ! Ou comment gagner encore du temps... Encore une fois, la balle est dans le camp du gouvernement...

Mise à jour de dernière minute, le secrétaire d'Etat à l'industrie aurait annoncé un prix de 240 millions d'euros, soit 34 millions de plus que ce qui était initialement prévu... Quand le cartel joue des coudes, ça fini apparemment par payer.

Source : <http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRLF1657220090615>

Internet

CENSURE ? QUELLE CENSURE ?

Comme prévu (cf. **édition du 12 juin**), la loi Hadopi a été promulguée et publiée samedi au «Journal Officiel». La volonté de la ministre de la Culture «d'aller vite» reste donc intacte. Qu'importe les censures émises par le Conseil Constitutionnel, Christine Albanel veut respecter son calendrier et envoyer les premiers mails d'avertissement «dès cet automne» !

Comme prévu toujours, la loi a été inscrite sans les articles jugés inconstitutionnels par les Sages du Conseil. Pour pouvoir attribuer le pouvoir de sanction à la justice, un nouveau texte sera présenté rapidement en Conseil des ministres, sans doute le 24 juin prochain. Le texte sera ensuite soumis au Parlement dès début juillet, et on espère au ministère de la Culture, qu'il sera examiné en un jour seulement...



Aujourd'hui, le site PCInpact relève deux points intéressants dans la réponse du Conseil Constitutionnel... D'abord, pour témoigner de sa bonne foi et faire savoir à l'Hadopi que nous ne sommes pas responsables de tel ou tel téléchargement, une simple attestation sur l'honneur suffirait !

Ensuite, concernant le logiciel de sécurisation, une simple preuve d'achat du logiciel suffirait également à prouver sa bonne foi !

Voilà de quoi remettre en question tout le système de riposte graduée. Ou quand HADOPI rime de plus en plus avec DADVSI... et oublie...

Source : <http://www.pcinpact.com/actu/news/51387-hadopi-attestation-honneur-coupure-acces.htm>

Télévision

SI T'AS PAS LE DROIT, TU DIFFUSES PAS...



En même temps que l'arrêt de la diffusion gratuite des chaînes des bouquets africains (cf. **édition du 23 avril**) il y a plus d'une semaine, Free lançait un troisième pack de chaînes africaines.

Pour compléter le pack Afrique Basic de huit chaînes à 6,99 euros et le pack Afrique Premium de onze chaînes à 9,99 euros, Free lançait le mini-pack Africa, composé de trois chaînes, Metro TV, RTN et Tam Tam TV, au prix de 2,99€.

Seulement, ce mini-pack est aujourd'hui indisponible à l'achat. Apparemment pour des problèmes de droits, sportifs notamment, ces trois chaînes affichent actuellement un écran noir... Les discussions sont actuellement en cours pour régler rapidement ce problème de «droits TV»...

Source : <http://www.universfreebox.com/article8357.html>

RENDEZ-VOUS LE 23 JUIN !

A l'initiative de nos confrères de Freenews, un chat en direct sera organisé avec Xavier Niel, vice-président et directeur de la stratégie d'Iliad, le mardi 23 juin prochain à 18h. Ce chat «multi-associations» vous donnera l'occasion de poser vos questions au fondateur de Free !

Les lecteurs de C-Alice, du Forum-Alice, de Freeks, FreeMac, Freenews, Freeplayer, du Journal du Freenaute, TvFreeplayer, ou d'Univers Freebox, sans oublier les lecteurs de l'AdUF, sont invités dès maintenant à préparer leurs questions. Un lien vers nos forums vous sera communiqué très prochainement afin de réunir vos questions à vous.

Celles-ci seront ensuite sélectionnées selon leur pertinence et posées en direct. A vos questions !